

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 16 janvier 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de La Motte tenue à la salle communautaire de La Motte le 16 janvier à 18h30.

SONT PRÉSENTS :

Luc St-Pierre	Conseiller 1
Louis Baribeau	Conseiller 2
Patrick Cyr	Conseiller 4
Mélissa Perron	Conseillère 5
Pascal Bellefeuille	Conseiller 6

EST ABSENT :

Patrick Savard	Conseiller 3
----------------	--------------

Tous formant quorum sous la présidence de M. le maire, Paul Lafrenière. Également présente Chantal Thibault, directrice générale, greffière-trésorière intérimaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Paul Lafrenière, maire de la Municipalité de La Motte.

1.1 Présences

M. Paul Lafrenière, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

2.1 Adoption de l'ordre du jour

24-01-001

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l'ordre du jour soit adopté avec corrections.

Adoptée

2.2 Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2023

24-01-002

IL EST PROPOSÉ, par le conseiller M. Patrick Cyr appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'adopter le procès-verbal du 11 décembre 2023 avec lecture des grandes lignes.

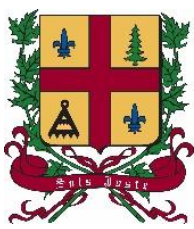
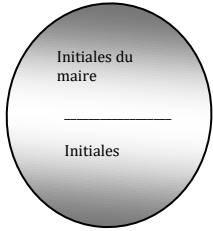
Adoptée

2.3 Adoption des comptes à payer et payés

24-01-003

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille, appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que les comptes et factures au montant de 64 214.72\$.

Adoptée



3. INFORMATION AVEC PRISE DE DÉCISION

3.1 Projet Michelin

24-01-004

IL EST PROPOSÉ, par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'aller de l'avant avec l'atelier qui a pour but d'échanger des souvenirs sur La Motte incluant une pièce de théâtre en soirée. Nous serons les premiers en Abitibi à faire ce type d'atelier.

Adoptée

3.2 Démission de monsieur Martin Morin au poste d'opérateur – journalier au garage municipal

24-01-005

IL EST PROPOSÉ, par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par la conseillère Mme Mélissa Perron et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'accepter la démission de monsieur Martin Morin qui n'a fait que quelques jours en tant qu'opérateur – journalier au garage municipal.

Adoptée

3.3 Adoption du règlement #247 concernant les pratiques des ressources humaines

24-01-006

IL EST PROPOSÉ, par le conseiller M. Patrick Cyr appuyé par M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'accepter ce règlement.

Adoptée

3.4 Adoption du règlement #248 concernant le code vestimentaire des employés du garage municipal

24-01-007

IL EST PROPOSÉ, par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'accepter ce règlement.

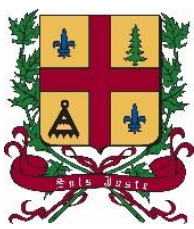
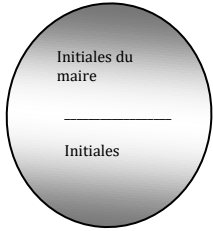
Adoptée

4. MOT DU MAIRE

M. Lafrenière communique des informations concernant l'école, Postes Canada, Sayona, PIIR, Loisirs Malartic ainsi que la MRC.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Le public a été invité à poser quelques questions.



6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 05.

Paul Lafrenière
Maire

Chantal Thibault
**Directrice générale et greffière-
trésorière par intérim**